

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



La lettre

de la Direction Régionale
de l'Economie, de l'Emploi, du travail
et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine

Novembre 2022 #21

ÉDITORIAL



Depuis le 1^{er} octobre, Jean-Guillaume Bretenoux est le nouveau Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Nouvelle-Aquitaine, placé sous l'autorité de la Préfète de région, Fabienne Buccio.

Auparavant, il a notamment été sous-directeur chargé de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées à la Direction générale de la cohésion sociale entre 2017 et 2019. En disponibilité à New-York entre 2020 et 2022, il contribue aux travaux du think tank français « The Shift Project » pour le compte duquel il pilote le rapport « Décarboner l'administration publique » paru en octobre 2021.

Cet automne est celui des incertitudes : alors que les indicateurs économiques sont toujours bien orientés et que le taux de chômage reste faible, les conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine et notamment la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières affectent les ménages, touchés par l'inflation, comme les entreprises, dont les coûts de production augmentent parfois dans des proportions très importantes.

La logique qui a présidé à la mise en place des DREETS, dont la DREETS Nouvelle Aquitaine dont j'ai le plaisir d'être le directeur depuis début octobre, prend dès lors tout son sens.

Il s'agit de mener de façon cohérente les actions qui permettent d'accompagner les plus vulnérables fragilisés par l'inflation ; de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et notamment celles des jeunes ; d'aider les entreprises qui ont des difficultés de recrutement à trouver des salariés dans les métiers en tension ; d'appuyer les entreprises affectées par les coûts de l'énergie pour les aider à passer cette période difficile tout en accompagnant celles qui ont des projets d'investissements innovants, etc. Mais aussi de protéger salariés et consommateurs, toujours exposés pendant les périodes d'incertitude économique.

Autant d'actions auxquelles contribuent tous les chantiers menés par la DREETS présentés dans ce numéro. Bonne lecture !

FOCUS SUR

PLAN DE RÉDUCTION DES TENSIONS DE RECRUTEMENT

Les pénuries de main d'œuvre ont augmenté au fur et à mesure de la reprise économique en 2021 et les tensions de recrutement (70 % dans le bâtiment, 45 % dans l'industrie et 40 % dans les services) sont revenues à leur niveau de début 2008 (avant la crise dite des subprimes).

Plusieurs « outils » peuvent être utilisés pour réduire les tensions dans les secteurs et les territoires :

La formation avec un plan doté de 1,4 milliard € au plan national

600 millions € pour la formation des salariés

560 millions € pour la formation des demandeurs d'emploi de longue durée

240 millions € pour les contrats de professionnalisation pour DELD.

La remobilisation des demandeurs d'emploi, ainsi Pôle-emploi a recontacté 98 000 demandeurs d'emploi de longue durée au cours du dernier trimestre 2021.

L'amélioration de l'attractivité des métiers (la revalorisation des salaires en cours dans le secteur de l'aide à la personne et dans les métiers de l'hôtellerie-restauration participent à cette démarche).

La levée des freins à l'emploi comme les questions de logement, d'accès à la santé, de mobilité ou de garde d'enfant.

Le Ministre du Travail a demandé à ce que le sujet fasse l'objet de plans d'action territorialisés, pilotés par les sous-préfets d'arrondissement. Les 41 sous-préfets de la région ont identifié, avec les partenaires 271 actions territorialisées pour lutter contre les difficultés de recrutement.

L'objectif de ces actions est de nouer des partenariats avec les EPCI, chambres consulaires, clubs d'entreprises, organisations professionnelles susceptibles de générer des effets allant au-delà de la seule action des services de pôle-emploi. Ces actions concernent aussi bien le développement de formes innovantes d'emploi (groupements d'employeurs), que des actions de communication, de recrutement en grand nombre, ou d'optimisation de sorties des publics relevant de l'insertion par l'activité économique.

ENTREPRISES, ÉCONOMIE, EMPLOI



Le Plan France 2030

Le plan de relance a permis de lutter contre la panne d'investissement qui aurait eu des conséquences néfastes durables. Le plan France 2030 qui se déploie depuis le début de l'année 2022, est davantage tourné vers l'innovation et assume une forte sélectivité des projets soutenus. Il ne s'agit donc pas d'un « plan de relance bis » dont l'objectif était de pénétrer très largement et rapidement dans l'économie.

France 2030 a pour but de préparer la France aux principaux enjeux de demain : santé, numérique, décarbonation, avion bas carbone, véhicule électrique, agroalimentaire, nucléaire...l'objectif est d'avoir en France des acteurs majeurs sur chacune de ces thématiques, pour développer notre souveraineté et répondre aux besoins de notre société.

Sur plusieurs de ces thématiques, la Nouvelle-Aquitaine possède de nombreux atouts à tous les stades de l'innovation : écosystème de recherche, maturation, incubateurs, technopôles, pôles de compétitivité...Il est donc important de saisir l'opportunité majeure que constitue ce plan. Depuis le lancement du plan en 2021, plus de 220 M€ ont déjà été engagés en Nouvelle-Aquitaine, région parmi les plus dynamiques de France.

Les investissements sont inédits par leur ampleur puisque 54 Milliards € de crédits sont mobilisés. Le plan, qui s'appuie sur une forte prise de risque de l'Etat, affiche notamment deux objectifs transverses :

- que la moitié des crédits profitent à des acteurs émergents, capables d'opérer des innovations de rupture, notamment des jeunes entreprises (mais pas uniquement) ;
- que la moitié des crédits profitent à la décarbonation du pays.

Le plan prévoit également des interventions en fonds propres ou encore par la commande publique. Les dispositifs du plan (appels à projets notamment) sont déployés sous l'égide du Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), placé auprès du premier ministre. Les entreprises peuvent prendre connaissance des dispositifs sur le site web du SGPI, ou se rapprocher des services de l'Etat en région (en particulier le service économique de la DREETS) pour être accompagnées puisque les possibilités sont nombreuses. Faire un point avec les services est utile en amont d'une éventuelle candidature de bien comprendre les attentes de l'Etat.

Les opérateurs du plan, chargés de l'instruction technique et financière des dossiers, seront Bpifrance, l'ADEME, la Caisse des dépôts et l'Agence Nationale de la Recherche, en fonction des thématiques.



Vous souhaitez recruter des jeunes motivés et les former à vos méthodes de travail. L'apprentissage vous permet de former et d'employer des jeunes pour les faire grandir en même temps que votre entreprise. Et ça marche !

Formez un futur collaborateur. Avec l'apprentissage, vous formez un jeune collaborateur à vos méthodes de travail et qui, après une période de formation initiale, peut être progressivement autonome.

Transmettez les savoir-faire de votre entreprise. Le maître d'apprentissage, qui joue un rôle central dans la formation de l'apprenti, peut être le chef d'entreprise ou un salarié volontaire. En prenant un apprenti, vous pourrez conserver et transmettre les savoir-faire de votre entreprise. [Lire la suite](#)

Embaucher un apprenti



La Nouvelle-Aquitaine est une région qui a vu se creuser les écarts entre ses territoires depuis les dernières décennies : certaines zones sont restées dynamiques tandis que d'autres ont subi des pertes d'emploi importantes et un accroissement de la précarité. Les femmes, les personnes peu diplômées et les jeunes sont particulièrement impactés et, ainsi, davantage confrontés à la pauvreté.

Le Fonds social européen (FSE) est le principal instrument européen d'investissement dans le capital humain. Fonds structurel de l'Union européenne, il contribue à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion, d'accompagner aussi les jeunes vers l'emploi et lutter contre le décrochage scolaire. Tous les sept ans, les objectifs du fonds s'actualisent en fonction des enjeux auxquels sont confrontées les sociétés européennes.

FSE+ en Nouvelle-Aquitaine : installation du Comité régional de suivi

Une nouvelle programmation débute, pour la période 2021-2027. Le FSE devient FSE+.

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et autorité de gestion déléguée, a installé le jeudi 13 octobre dernier, le premier Comité régional de suivi du Programme national FSE+. Cette instance, rassemblant représentants des services de l'État, du conseil régional, des conseils départementaux et des gestionnaires des PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) en leurs qualité d'organismes intermédiaires, des personnalités qualifiées et acteurs régionaux impliqués sur les thématiques du FSE+, permettra de marquer la volonté de l'Etat d'instaurer un rendez-vous de suivi avec les partenaires et têtes de réseaux régionales sur la nouvelle programmation.

En présence de la Commission européenne, ce comité a permis de dresser un état d'avancement sur les programmes en cours (2014-2020), et d'officiallement lancer le programme FSE+ en Nouvelle-Aquitaine, doté pour cette nouvelle période de 191 millions d'euros. La mission Fonds européens de la DREETS Nouvelle-Aquitaine gère et anime le FSE en région, pour 65% de l'enveloppe. Les 35 % de l'enveloppe restante sont gérés par la Région. Cette gestion du FSE est donc répartie selon les compétences de chacun.



Contrat Engagement Jeune lancé en mars 2022

Suite aux consultations menées par Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, avec l'ensemble des parties prenantes (parlementaires, associations, opérateurs, partenaires sociaux...), un décret, publié au Journal Officiel le samedi 19 février 2022 dernier précise les modalités techniques du Contrat d'Engagement Jeune qui a été lancé le 1er mars prochain.

Le plan « 1 jeune, 1 solution » a été mis en place dès juillet 2020 pour protéger les jeunes face à la crise. Les résultats sont là : 4 millions de jeunes ont d'ores et déjà bénéficié d'une des solutions du plan et le taux de chômage des jeunes a atteint son plus bas niveau depuis plus de 40 ans. [Lire la suite](#)



Un moyen d'action méconnu de l'Inspection du travail :
le référé judiciaire

Dans un certain nombre de cas, l'inspecteur du travail a la faculté légale d'assigner en référé devant le juge judiciaire, une entreprise qu'il contrôle, afin de faire cesser des situations graves :

lorsqu'il constate un risque sérieux d'atteinte à l'intégrité physique d'un travailleur, résultant d'un manquement aux dispositions du code du travail ; **lorsqu'il constate l'absence ou l'insuffisance** de mesures de coordination en matière de sécurité et protection de la santé sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics, constituant un risque sérieux d'atteinte à l'intégrité physique d'un intervenant ; **lorsqu'il constate l'emploi de salariés**, en l'absence de dérogation légale, un dimanche ; **lorsqu'il constate qu'une entreprise de travail temporaire** manque à certaines obligations et qu'il en résulte un risque sérieux de préjudice pour l'intérimaire ; **en cas de non-exécution de mesures** prescrites par un juge suite à un accident du travail survenu dans une entreprise manquant gravement aux règles de sécurité.

Cet outil est généralement mis en œuvre après qu'ait été constaté un refus manifeste de l'employeur de remédier à la situation observée. [Lire la suite](#)



« Plateformisation » du travail
Quels contrôles pour l'inspection du travail ?

Portant sur leur dos des sacs isothermes aux logos « Uber-Eats », « Deliveroo », « Foodora »..., poussant ou tirant des remorques et/ou sacoches marquées « Delicity », « Vlove », « Shopopop »...

Ces travailleurs livrent à vélo le plus souvent des repas, des courses, des colis..., commandés via une interface numérique, à un restaurant, une épicerie ou une supérette, un site de commerce en ligne...

D'autres, dont les vêtements sont marqués des enseignes « Blue-Valet », « ECTOR »... prennent en charge les véhicules de voyageurs aux portes des gares ou aéroports, pour les stationner sur un parking.

D'autres, « invisibles », travaillent depuis leur domicile pour « l'intelligence artificielle », entraînant des logiciels et payés parfois quelques dixièmes de centimes aux clics de leurs souris. [Lire la suite](#)



Devenez inspecteur, inspectrice du travail !

Au cœur des relations sociales, les inspectrices et inspecteurs du travail interviennent auprès des employeurs et des salariés, sur des sujets liés aux relations professionnelles individuelles et collectives et aux conditions de travail. Outre la santé et la sécurité des travailleurs, ils agissent pour le respect des droits fondamentaux des salariés et contribuent à la lutte contre le travail illégal et contre les formes graves d'exploitation par le travail.

Ils agissent également en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, contre toutes les formes de discrimination au travail, et veillent à la bonne marche du dialogue social dans l'entreprise.

Les inspectrices et inspecteurs du travail disposent de pouvoirs d'enquête et de moyens d'action étendus. Ils exercent un métier de terrain qui implique de comprendre l'entreprise dans sa globalité, et sont l'interlocuteur de l'employeur, des salariés, des représentants du personnel et de très nombreux acteurs.

Pour toutes ces raisons, l'inspectrice ou l'inspecteur du travail doit être curieux, doté du sens du dialogue et de l'écoute et être en capacité de réagir et de décider face à des risques graves ou portant atteinte à des droits fondamentaux.

[Retrouvez toutes les informations relatives au concours et à la découverte du métier](#)

CONCURRENCE, CONSOMMATION



Qu'est-ce que le vin ?
Comment est-il produit ?
Comment s'y retrouver entre les différentes catégories et appellations ?
Comment est-il contrôlé pour veiller à sa qualité ?

Alors que s'ouvrent les traditionnelles foires au vin et que les vendanges battent leur plein, découvrez les vidéos "interviews" [sur le site internet de la DREETS Nouvelle-](#)

Le vin :
mieux s'informer pour bien
choisir

[Aquitaine.](#)



Consommation :
**quels sont vos droits
et démarches ?**

Signal Conso permet de signaler en quelques clics des anomalies rencontrées par le consommateur dans sa consommation et au professionnel concerné de proposer lui-même des solutions pour les résoudre à l'amiable ou d'apporter des informations à l'administration concernant ses pratiques.

Signalez votre problème de consommation sur signal.conso.gouv.fr
Faites part du problème au commerçant ou à l'entreprise concernée via signal.conso.gouv.fr. [Lire la suite](#)

SOLIDARITÉS



Prévention et lutte contre
les inégalités femmes
hommes en matière de
**santé chez les personnes
en situation de précarité**
en Nouvelle-Aquitaine

La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, la Commissaire à la lutte contre la pauvreté, l'ARS et la DREETS Nouvelle-Aquitaine ont lancé, en juin 2022, un appel visant à faire émerger, dans la région, des projets de prévention et de lutte contre les inégalités femmes hommes en matière de santé, chez les personnes en situation de précarité.

Cet appel à projets visait à soutenir des solutions de lutte contre les inégalités de santé auxquelles sont confrontées les personnes en situation de précarité, qui tiennent compte des inégalités de sexe pour **mieux prendre en compte la façon dont les rôles sociaux** et le contexte culturel influencent la santé des femmes et des hommes en situation de précarité ; **mieux prendre en compte les conditions de vie** et l'environnement sur la santé des **femmes et des hommes en situation de précarité** ; **réduire les inégalités de genre** auxquelles sont confrontés les femmes et hommes en situation de précarité en matière de santé.

Près de soixante associations du territoire ont répondu à cet appel. Au total, 21 projets ont été sélectionnés.

Ils couvrent des champs très variés tels que la lutte contre les inégalités femmes hommes dans l'accès au soin, la prévention, le dépistage ou le traitement de certaines maladies, la prise en compte des conditions de vie et d'environnement sur la santé des femmes en situation de précarité, l'accès des publics vulnérables à la santé sexuelle ou l'accès à une alimentation saine et à l'activité physique.

[En savoir plus](#)

Retrouvez toute l'actualité de la DREETS Nouvelle-Aquitaine
sur son site internet nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr

Immeuble Le Prisme
19, rue Marguerite Crauste, 33074 Bordeaux cedex
dreets-na.communication@dreets.gouv.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)